

## Probleme bail de sous location

Par **jimo**, le 14/08/2015 à 12:45

bonjour mon ami a voulu créer une autre entreprise sarl dans ses locaux avec moi donc je me suis associé avec lui moi gerant majoritaire avec un bail de sous location avec sa société mais son entreprise est en liquidation et j'ai dû partir car soi disant qu'il fallait que je quitte le local donc j'ai vidé le local et je suis parti voir mon comptable pour faire une cessation depuis le mois de juin 2015 j'ai reçu un courrier de mon associé qu'il a envoyé au liquidateur comme quoi il dénonce le bail de sous location mais il y a un préavis de 6 mois car son bail finissait en principe en janvier 2016 aujourd'hui j'ai peur que l'on me réclame le préavis qui est de 1500 euros par moi ma société est arrêtée j'attends que le comptable fasse la cessation et il m'a aussi envoyé sa lettre de démission